

Résumé de la thèse d' Annabelle Allouch

L'ouverture sociale comme configuration. Pratiques et processus de sélection et de socialisation des milieux populaires dans les établissements d'élite. Une comparaison France-Angleterre

Directrice : [Agnès van Zanten](#)

Depuis 2000, le lancement de dispositifs expérimentaux d'ouverture sociale à l'initiative des Grandes Ecoles a permis à de nombreux établissements sélectifs franciliens de se positionner en tant qu'initiateur de nouvelles politiques de lutte contre les discriminations sociales dans l'éducation. Reposant sur de nouveaux partenariats avec des lycées situés en Zones d'Education Prioritaire (D'abord en Seine-St-Denis puis dans la Seine et Marne et le Val d'Oise), ces dispositifs se proposent de démocratiser l'accès aux Grandes Ecoles, initiative qui devait permettre, à terme, de développer la mixité sociale dans ces établissements.

Mise en place à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris en 2000, la Convention Zone Prioritaire (dite « CEP ») a été le premier dispositif expérimental à viser à rétablir l'égalité des chances d'accès des lycéens d'Ile-de-France les plus modestes aux Grandes Ecoles. A sa suite, de nombreux autres dispositifs ont été lancés sur une base territoriale délimitée, qu'ils proposent un accompagnement culturel et scolaire en amont du concours des Grandes Ecoles (Comme le propose le programme « Une Grande école, Pourquoi pas moi ? » de l'ESSEC, partenaire de lycées du Val d'Oise) ou une procédure de sélection dérogatoire à l'entrée dans l'école (comme à l'IEP de Paris).

Toutefois, en l'absence de toute action législative ou réglementaire de la part de l'Etat, la multiplication et l'élargissement des initiatives des Grandes Ecoles entraînent une superposition et un enchevêtrement des dispositifs sur le terrain, sans que l'efficacité et la viabilité des dispositifs d'origine n'aient été testées. Ainsi, certains lycées d'Ile-de-France conventionnés avec plusieurs Grandes Ecoles bénéficient-ils de plusieurs de ces dispositifs, alors que d'autres n'en bénéficient d'aucun. Cette situation crée alors non seulement une rupture d'égalité mais surtout un manque de lisibilité des dispositifs au nom desquels des moyens souvent importants ont été mobilisés par les pouvoirs publics et les entreprises.

Cette recherche a ainsi pour objet d'étude l'identification et l'évaluation des effets propres de ces dispositifs expérimentaux sur les parcours des lycéens mais aussi sur les lycées partenaires et les actions locales en matière éducative :

- Quels sont les processus de transmission des connaissances qui y sont mis en œuvre et quels effets ont-ils en terme de réussite scolaire des lycéens ?
- Quelles conséquences ces dispositifs ont-ils en terme d'effet d'entraînement sur l'ensemble de la population scolaire (lycéens et personnels enseignants) ?
- Enfin, quels effets en terme de configuration des systèmes d'acteurs locaux ces dispositifs entraînent-ils alors qu'ils induisent des logiques contractuelles multiples entre les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales, les partenaires associatifs mais aussi avec de nouveaux partenaires comme les entreprises, autrefois relativement absents du champ éducatif.

Cette recherche se basera sur une analyse comparative des cas de la France (IEP, ESSEC) et de la Grande-Bretagne (LSE, Oxford University).

More

- [Page personnelle d'Annabelle Allouch](#)